

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1436

Artikel: Luther, la Réforme et les femmes

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Luther, la Réforme et les femmes

Perle Bugnion-Secretan

Les pays francophones s'intéressent toujours plus à Martin Luther. Preuve en est sa prochaine entrée dans la bibliothèque de La Pléiade. Les éditions Labor et Fides, quant à elles, après les dix-sept volumes des Œuvres, publient aujourd'hui une ample étude sur l'expérience de la sexualité chez Luther¹. L'auteur, le théologien neuchâtelois Robert Grimm, y présente

notamment les idées de Luther sur le célibat des prêtres, qu'il admet dans la mesure où il est volontaire et non imposé par les règles de l'Église, ainsi que sur le mariage. On sait que, défroqué et las de faire son lit et sa cuisine, Luther a épousé une « nonnette » qui s'était échappée du couvent où elle avait été enfermée dans sa prime jeunesse. Le couple a eu six enfants. Mais Luther

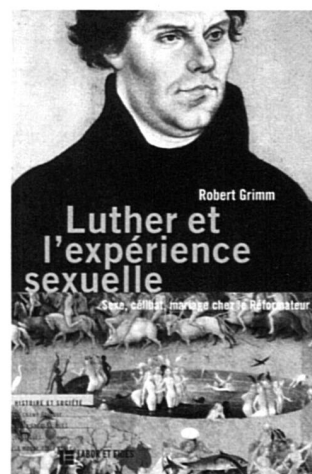
n'a jamais cessé de considérer que les femmes étaient là pour faire le ménage de leur mari, procréer et élever les enfants.

Une thèse contestable

La thèse de Grimm sur le rôle, à son avis déterminant, de la sexualité de Luther par rapport au déclenchement de la Réforme nous apparaît problématique. Il y a en effet une différence essentielle, une différence de nature entre une expérience, même difficile, chez un jeune moine condamné à la chasteté, et la vision d'une conception nouvelle de la relation entre l'être humain et son Dieu. Dans la grande biographie qu'il a consacrée à Luther, le professeur Lienhard, de l'Université de Strasbourg, spécialiste reconnu du réformateur allemand, soumet une autre explication. Sans occulter les problèmes existentiels de Luther, Lienhard fait de la découverte de l'Écriture, lue dans la perspective de saint Paul et de saint Augustin, l'événement qui est à l'origine de cette révolution qu'a été la Réforme.

Féministes avant l'heure

Presque en même temps que le *Luther* de Grimm, Labor et Fides édite une étude d'une petite centaine de pages sur le protestantisme et l'émancipation des femmes, présentée par une théologienne actuellement en train de préparer une maîtrise à la faculté protes-



tante de Paris². Liliane Crété ne précise pas à quelles formes de protestantisme – il y en a plusieurs – se rattachaient les féministes dont elle rapporte brièvement la biographie. Plusieurs des noms qu'elle cite – des Américaines, des Françaises – ne nous sont pas familiers, mais des personnages ayant vécu plus près de chez nous ne le sont sans doute guère plus. Citons, par exemple, Marie Dentrrière, établie à Genève avec son mari Antoine Froment, ancien curé devenu pasteur. Elle se réjouit du triomphe de la Réforme à Genève, où pourtant Calvin, tout comme Luther, relègue les femmes au foyer. Mais elle écrit aussi, sans nom d'auteur, le premier essai de théologie féministe, plus tard un libelle destiné à donner du courage aux femmes détenues pour cause de religion, et enfin une « *Défense pour les femmes* », éloge des grandes figures féminines de la Bible, y compris de Marie, mère de Jésus.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DE DROIT ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

de droit comparé et uniforme (privé ou public) au Département de droit international

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant des enseignements de droit comparé (méthode comparative et uniformisation du droit) et de droit étranger dispensés dans le cadre d'un certificat pré-licence (2^e cycle) destinés essentiellement à des étudiants allemands ou participant au programme d'échange Erasmus-Socrates; la gestion, le développement et la promotion à l'étranger du certificat précité; des contributions à l'un des diplômes postgrades (droit européen et droit des affaires), dispensés conjointement avec l'Université de Lausanne.

TITRE EXIGÉ : doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 décembre 1999 au Doyen de la Faculté de droit, 102, boulevard Carl-Vogt, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

1 Grimm, Robert. « Luther et l'expérience sexuelle : Sexe, célibat, mariage chez le Réformateur », 1999.
2 Crété, Liliane. « Le protestantisme et les femmes : aux origines de l'émancipation », 1999.